



National Association of Pharmacy Regulatory Authorities®  
Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie

# À propos de l'ANORP

Association nationale des  
organismes de réglementation  
de la pharmacie



# Rôle de l'ANORP par rapport aux ORP

- **L'ANORP** : Facilite la **collaboration** et l'adoption d'**approches nationales** entre ses membres, les organismes de réglementation de la pharmacie (ORP).
- **Membres de l'ANORP** : 13 ORP provinciaux/territoriaux + les Services de santé des Forces canadiennes.
- L'ANORP **n'est pas un organisme de réglementation** en soi et n'a **aucune** autorité sur les ORP, les pharmacies ou les professionnels de la pharmacie.
- **Les ORP** : Réglementent l'exercice de la pharmacie dans leurs provinces et territoires respectifs dans l'intérêt public.
- **L'ANORP aide les ORP à collaborer** pour développer des approches similaires face à des problèmes communs, y compris en élaborant des programmes, des documents et des outils que les ORP peuvent utiliser comme ils l'entendent.

## IMPORTANT

Le travail de l'ANORP est un modèle que les ORP peuvent utiliser. Les ORP le mettront en œuvre différemment selon leurs besoins. Ce sont donc les ORP qui sont responsables de l'application, et non l'ANORP.



# Plan stratégique & valeurs de l'ANORP



## Mission

Chef de file à l'échelle nationale dans la poursuite de l'excellence en matière de réglementation de la pharmacie.



## Vision

Excellence en matière de réglementation de la pharmacie.



## Valeurs

Direction, Excellence, Intégrité, Respect, Transparence, Collaboration.

# Objectif et valeur de l'ANORP

## L'objectif de l'ANORP



L'ANORP sert d'alliance qui rassemble les organismes de réglementation de la pharmacie du Canada dans le but partagé de protéger la santé publique à travers une réglementation efficace.

- Une **alliance** des **organismes de réglementation de la pharmacie du Canada** visant à assurer une **réglementation efficace et socialement pertinente** de la pharmacie afin de **protéger la santé et le bien-être publics**.
- **Les membres bénéficient** de **programmes** et de **services** qui **soutiennent** leurs **efforts aux niveaux provinciaux/territoriaux**.
- **Renforcement des capacités** grâce au **dialogue**, à la **recherche** et à l'**innovation** constructifs avec des **pairs** et des **décideurs politiques nationaux et internationaux**.

# Objectif et valeur de l'ANORP

## L'objectif de l'ANORP



- Un **point de convergence** pour la **réglementation de la pharmacie** au **Canada** à l'échelle nationale.
- **Élabore** et **soutient** des **ressources** essentielles à une **réglementation** de la pharmacie **réussie**.
- **Éclaire** l'**élaboration** des **politiques** et des **stratégies**.
- Assure le **leadership** sur les **orientations futures** de la **pharmacie** et de la **réglementation**.

L'ANORP apporte une valeur ajoutée significative à ses membres en élaborant des ressources, en éclairant les politiques et en coordonnant les programmes nationaux.

# Programmes et services de l'ANORP

Annexes nationales  
de médicaments  
(ANM)



Portail pour  
pharmaciens Canada

Collaboration avec  
des organismes  
nationaux et  
internationaux

Élaboration de  
documents clés de  
l'ANORP (modèles de  
normes, compétences)

# Annexes nationales de médicaments (ANM)

Développées pour aider à harmoniser les annexes de médicaments sans ordonnance dans les provinces et les territoires.



Comprennent les médicaments classés dans les annexes I, II, III et les médicaments hors annexe.



Les ANM sont mises en œuvre et appliquées par les provinces et les territoires.



CONNEXION ENGLISH

Programme des Annexes nationales de médicaments ▾ Ressources ▾ International Nouvelles

## Annexes nationales de médicaments

Recherchez dans la base de données des Annexes nationales de médicaments

TÉLÉCHARGER LES ANM

ATTENTION : Tous les résultats de la recherche seront tirés du « National Drug Schedules » du site Web en anglais.

Recherche par (en anglais) :

Nom du médicament ou mot-clé

Annexe

Note de bas de page

Rechercher par nom

RÉINITIALISER

Recherche dans le glossaire :

L'ensemble # A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

<https://www.napra.ca/fr/programme-des-annexes-nationales-de-medicaments/>

# Rôles de l'ANORP et de Santé Canada



NAPRA ANORP  
National Association of Pharmacy Regulatory Authorities  
Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie



ANORP  
Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie

CONNEXION ENGLISH

Programme des Annexes nationales de médicaments ▾ Ressources ▾ International Nouvelles

## Annexes nationales de médicaments

Recherchez dans la base de données des Annexes nationales de médicaments

TÉLÉCHARGER LES ANM

ATTENTION : Tous les résultats de la recherche seront tirés du « National Drug Schedules » du site Web en anglais.

Recherche par (en anglais) :

Nom du médicament ou mot-clé Annexe Note de bas de page

Rechercher par nom [input type="text"] [input type="text"] [input type="text"] [button type="button" value="RÉINITIALISER"]

Recherche dans le glossaire :  
L'ensemble # A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

- **Santé Canada autorise** la vente de **médicaments** au Canada **et** détermine **si un médicament nécessite une ordonnance**.
- **Santé Canada** inscrit les **médicaments sur ordonnance** sur la **Liste des drogues sur ordonnance** ou sous la **Loi réglementant certaines drogues et autres substances** – ces médicaments nécessitent une ordonnance partout au Canada.
- Les **Annexes nationales de médicaments de l'ANORP** déterminent les **conditions de vente** des médicaments que Santé Canada a classés dans la catégorie de **médicaments sans ordonnance**.

<https://www.napra.ca/fr/programme-des-annexes-nationales-de-medicaments/>

# Rôle de l'ANORP dans la classification de médicaments

- Les ANM de l'ANORP aident à harmoniser les conditions de vente des **médicaments sans ordonnance** dans les provinces et les territoires.
- Le programme des ANM est **mis en œuvre** par le biais des **lois et règlements provinciaux/territoriaux**.
- Il peut y avoir de **légères différences** dans la manière dont le modèle des ANM est mis en œuvre d'une province ou d'un territoire à l'autre – y compris des **exceptions possibles**.
- Comme le modèle des ANM est mis en œuvre par le biais des lois et règlements de la province ou du territoire, c'est **la province ou le territoire qui est responsable de son application**.



NAPRA ANORP  
National Association of Pharmacy Regulatory Authorities  
Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie



ANORP  
Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie

CONNEXION ENGLISH

Programme des Annexes nationales de médicaments ▾ Ressources ▾ International Nouvelles

## Annexes nationales de médicaments

Recherchez dans la base de données des Annexes nationales de médicaments

TÉLÉCHARGER LES ANM

ATTENTION : Tous les résultats de la recherche seront tirés du « National Drug Schedules » du site Web en anglais.

Recherche par (en anglais) :

Nom du médicament ou mot-clé Annexe Note de bas de page

Rechercher par nom

RÉINITIALISER

Recherche dans le glossaire :  
L'ensemble # A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

<https://www.napra.ca/fr/programme-des-annexes-nationales-de-medicaments/>

# Annexes nationales de médicaments (ANM)

MÉDICAMENTS CLASSÉS DANS L'ANNEXE I

Ordonnance requise.



MÉDICAMENTS CLASSÉS DANS L'ANNEXE II

Intervention du pharmacien (consultation) requise.



MÉDICAMENTS CLASSÉS DANS L'ANNEXE III

Autosélection / seulement en pharmacie  
(La consultation doit être disponible mais n'est pas requise.)



MÉDICAMENTS HORS ANNEXE

Peuvent être vendus dans n'importe quel magasin.



CONNEXION ENGLISH

Programme des Annexes nationales de médicaments Ressources International Nouvelles

## Annexes nationales de médicaments

Recherchez dans la base de données des Annexes nationales de médicaments

TÉLÉCHARGER LES ANM

ATTENTION : Tous les résultats de la recherche seront tirés du « National Drug Schedules » du site Web en anglais.

Recherche par (en anglais) :

Nom du médicament ou mot-clé

Annexe

Note de bas de page

Rechercher par nom

RÉINITIALISER

Recherche dans le glossaire :

L'ensemble # A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

# Processus de classification de médicaments

- Un processus spécifique est suivi durant l'examen de chaque médicament – présenté dans le [Règlement administratif n° 2](#) et les [Règles de procédure](#) de l'ANORP (*documents en anglais*).
- **Comité consultatif national sur les annexes de médicaments (CCNAM)**
  - 4 réunions prédéterminées au cours de l'année; n'ont lieu que si une demande de classification de médicaments est reçue.
  - Des processus spécifiques antérieurs et postérieurs à la réunion du CCNAM doivent être suivis.
  - Le CCNAM prend une décision sur l'application des [facteurs de classification](#) (*document en anglais*).
  - Le CCNAM formule des recommandations provisoires de classification.
  - Période de consultation de 30 jours.
  - Le Conseil d'administration formule les recommandations définitives de classification.
  - Les Annexes nationales de médicaments sont modifiées – les recommandations définitives sont mises en œuvre par les provinces/territoires.



NAPRA ANORP  
National Association of Pharmacy Regulatory Authorities  
Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie



ANORP  
Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie

CONNEXION ENGLISH

Programme des Annexes nationales de médicaments | Ressources | International | Nouvelles

## Annexes nationales de médicaments

Recherchez dans la base de données des Annexes nationales de médicaments

TÉLÉCHARGER LES ANM

ATTENTION : Tous les résultats de la recherche seront tirés du « National Drug Schedules » du site Web en anglais.

Recherche par (en anglais) :

Nom du médicament ou mot-clé    Annexe    Note de bas de page

Rechercher par nom    [dropdown]    [dropdown]    RÉINITIALISER

Recherche dans le glossaire :  
L'ensemble # A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

<https://www.napra.ca/fr/programme-des-annexes-nationales-de-medicaments/>

# Portail pour pharmaciens Canada

Une plateforme de soutien au processus d'obtention du permis d'exercice pour les diplômés en pharmacie formés à l'étranger (Site Web, Services à la clientèle, Répertoire de documents).



Offre une ressource centralisée pour obtenir des renseignements sur les processus de demande et guide les candidats tout au long du processus d'obtention du permis d'exercice.



Facilite l'intégration des pharmaciens formés à l'étranger au système de soins de santé canadien



PHARMACISTS'  
GATEWAY  
CANADA

*for international pharmacists*



PORTAIL POUR  
PHARMACIENS  
CANADA

*pour pharmaciens formés à l'étranger*

**Un outil essentiel pour les diplômés en pharmacie formés à l'étranger cherchant à exercer au Canada.**

# Collaboration et représentation

L'ANORP offre un forum de valeur pour échanger des idées, apprendre les uns des autres et relever les défis liés à l'exercice de la pharmacie.



L'ANORP représente les ORP de toutes les provinces et tous les territoires canadiens, ainsi que les Services de santé des Forces canadiennes.



L'ANORP offre un forum national pour discuter de questions d'intérêt commun et les résoudre.



L'ANORP collabore avec des organismes nationaux et internationaux au nom de ses membres.

## Services de l'ANORP aux membres

Élabore des documents modèles nationaux (p. ex. normes, compétences) que ses membres peuvent utiliser comme ils l'entendent.



Gère des programmes clés : Annexes nationales de médicaments et Portail pour pharmaciens Canada.



Facilite le dialogue national sur l'exercice de la pharmacie et les questions liées à la réglementation de la pharmacie.



Sert de point de contact central pour l'engagement auprès des organismes nationaux et internationaux.

# Impact de l'ANORP sur l'exercice de la pharmacie

- Favorise des approches réglementaires harmonisées partout au Canada.
- Soutient la mobilité des professionnels de la pharmacie vers et entre les provinces et les territoires canadiens.
- Augmente la qualité des soins en pharmacie en favorisant une collaboration visant à l'excellence dans la réglementation de la pharmacie.





National Association of Pharmacy Regulatory Authorities<sup>®</sup>  
Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie

# Pour de plus amples renseignements

 1-613-569-9658

 [napra.ca](http://napra.ca)

 [info@napra.ca](mailto:info@napra.ca)

